

THERMOMÈTRE INFRAROUGE SANS CONTACT & CONTRÔLE D'ACCÈS INTÉGRÉ

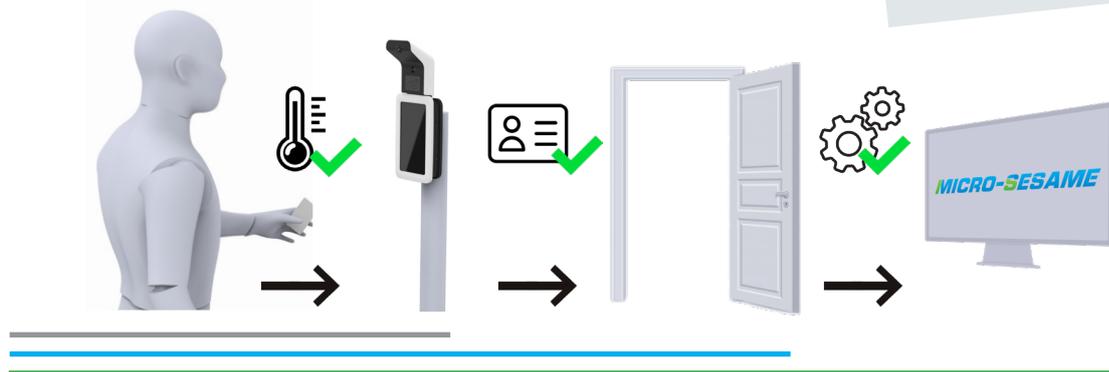
LIMITER LES RISQUES DE CONTAGION

Le lecteur de contrôle d'accès VIEWPASS combine un capteur infrarouge de **température** et un lecteur de **badges RFID**.

Il permet à chaque usager de contrôler sa température corporelle et de respecter les process d'accès définis par le service sécurité.

En mode auto-contrôle, l'employé ou le visiteur est simplement alerté en cas de dépassement d'un seuil fixé.

En mode contrôle d'accès, associé à un passage de badge, selon le niveau détecté, l'entrée dans la zone peut être refusée.



2 OFFRES CLÉS EN MAINS

Afin de mettre en oeuvre rapidement la solution VIEWPASS dans vos locaux, nous vous proposons 2 packs pour **faciliter son installation** et la visualisation du **résultat du contrôle**.

VIEWPACK : contrôle d'accès local

Un pack **autonome** pour :

- Contrôle de température avec report visuel du résultat du contrôle par leds rouge / vert.
- Contrôle d'accès en **raccordement local**.



VIEWPACK-S : contrôle d'accès supervisé

Un pack avec le **logiciel MICRO-SESAME**, pour :

- Contrôle de température avec report visuel du résultat du contrôle par leds rouge / vert.
- Contrôle d'accès centralisé, avec **remontées d'alarmes et d'informations** au superviseur (statistiques...)



LES PACKS VIEWPASS®



Chaque pack inclut un lecteur VIEWPASS, un afficheur Led et un coffret électronique pré-équipé, pour un branchement **plug & play**, en alimentation classique ou PoE.

Chaque pack peut raccorder des lecteurs VIEWPASS supplémentaires. **Jusqu'à 4 lecteurs au total**, pour le même prix qu'un seul accès Vidéo !

	VIEWPASS	VIEWPACK	VIEWPACK-S
• 1 Lecteur VIEWPASS	✓	✓	✓
• 1 Boitier afficheur Led		✓	✓
• 1 Coffret de gestion d'accès autonome		✓	✓
• 1 Logiciel de supervision			✓

Lecteur VIEWPASS supplémentaire	En option (jusqu'à 3 supplémentaires par VIEWPACK)
Potelet avec rotule	En option

CNIL & DONNÉES PERSONNELLES

La solution VIEWPASS est basée sur 2 principes de fonctionnement qui sont en accord avec les rappels formulés par la CNIL dans sa communication du 07 mai 2020 :

- Par son caractère de proximité et relevant d'une action volontaire de la personne (se présenter à 25 cm du capteur infrarouge), le fonctionnement du VIEWPASS peut être **assimilé à une prise de température manuelle**, au même titre qu'un thermomètre infrarouge portable, et aucunement une captation automatique comme les systèmes vidéos par caméras thermiques.
- VIEWPASS permet un respect strict des données personnelles, sans transmission ni stockage des températures vers le système centralisé. **Aucun fichier incluant des données personnelles et des données de santé n'est constitué.** Des informations peuvent être remontées vers le système centralisé mais ce ne sont alors que des données statistiques (comptages des contrôles positifs) ou des alarmes anonymes pour accompagner des actions terrain (distribution de masques, rondes pour respects des distances d'éloignement...).

Quel que soit le dispositif utilisé ou le traitement de données mis en œuvre, la CNIL rappelle l'importance d'assurer une parfaite transparence à l'égard des salariés invités à utiliser ces systèmes.



FLYER_VIEWPACK - 10/06/2020

LA SÉCURITÉ SANS FAILLE

www.til-technologies.fr

